

PARENTS D'ÉLÈVES

INFOS

TOUTE L'ACTUALITÉ ÉDUCATIVE DE VOS ENFANTS

#19 - DÉCEMBRE 2016



AHMED-LATIF GLAM

Conseiller municipal délégué
à l'Enfance, au Scolaire et au
Programme de Réussite Éducative

ÉDITO

Chers parents,

C'est avec joie que je vous fais parvenir le dernier Parents d'élèves infos de l'année.

Avant que vous ne vous retrouviez tous en famille afin de profiter des fêtes de fin d'année, je tenais à vous présenter, enfants comme parents, mes meilleurs vœux. C'est un réel plaisir de collaborer avec vous au quotidien.

Sachez que je suis pleinement investi dans l'éducation, le bien-être et la réussite de nos petits Gargeois. Afin de leur offrir le meilleur, nous développons de nombreux projets. De même, pour garantir leur sécurité, nous prévoyons d'engager d'importants travaux dans les écoles.

Je vous renouvelle mes vœux et vous souhaite d'agréables moments de bonheur.

LA PHOTO DU MOIS



Les Assises de l'Éducation ont été lancées le mois dernier. Elles regroupent différents acteurs qui détermineront les futures orientations éducatives à partir de 2017. N'hésitez pas à participer aux temps de concertation dédiés aux parents (voir calendrier).

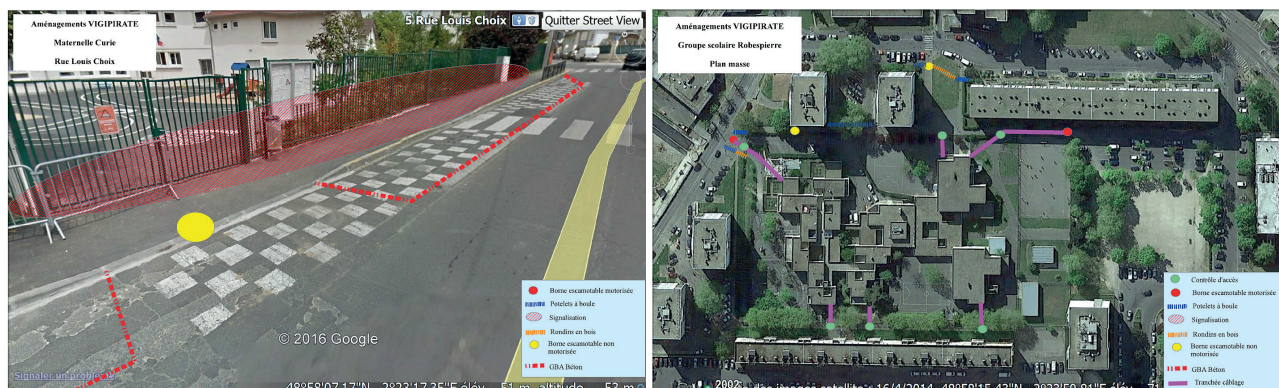
LES CHIFFRES DU MOIS

2038 € en maternelle,
904 € en élémentaire,

C'est le coût moyen d'un élève
gargeois, pour l'année scolaire 2015,
hors investissement.

TRAVAUX ET PROJETS DE LA VILLE

Projet de sécurisation des écoles



Afin de répondre aux exigences de sécurité dans les établissements scolaires, la Ville a répondu à l'appel à projets au titre du Fonds Interministériel de Prévention

de la Délinquance 2016 du département du Val-d'Oise. Nous attendons la réponse de l'Etat pour commencer les travaux. Dans ce cadre, la Ville a présenté les

travaux prioritaires qu'elle juge nécessaire en termes de vidéo-protection, d'automatisation des portails et de blocage d'accès pour chaque établissement scolaire, soit 27 écoles.

LE POINT SUR...

Le soutien scolaire

Si vous souhaitez améliorer les résultats scolaires de votre enfant, de nombreux dispositifs existent pour vous aider dans toute la Ville! Vous pouvez par exemple l'inscrire à des dispositifs encadrés par un adulte comme l'étude surveillée (renseignements auprès du directeur d'école) ou encore le CLAS - Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - (renseignements auprès des centres sociaux, espaces jeunes ou

associations de la Ville engagés dans le soutien). Pour les élèves des écoles élémentaires, pensez à retirer, auprès du service Enfance, votre code d'activation Maxicours pour l'utiliser gratuitement à la maison. En plus, depuis cette année, la Ville a opté pour un nouvel outil sur le site Maxicours: le tutorat en ligne. Chaque jour, de 17h à 20h, sur le site, des encadrants répondent en direct à toutes les questions de vos enfants.

 **MAXICOURS.COM**



+ d'infos:
enfance@villedegarges.com

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Installation parking vélos

Les CMJ de la commission Garges Urbain ont orienté leur projet une nouvelle fois en direction des établissements scolaires. Ils souhaitent agir sur la mobilité et les déplacements des jeunes Gargeois. Afin de faire un premier test, des parkings à vélos vont être installés très prochainement dans les écoles Henri Barbusse B et Jean Jaurès afin que les élèves de CM1 et CM2 puissent s'y rendre à vélo. En effet, selon le PNNS (Programme National Nutrition San-

té), les bénéfices de la pratique d'une activité physique sont multiples, surtout pour la protection de la santé! Ces deux écoles testeront ces parkings à vélos jusqu'à la fin de l'année scolaire, afin d'évaluer la pertinence de ce dispositif en termes de sécurité et de fréquentation. Ce projet est en lien avec l'Attestation de Première Éducation à la Route (APER) ou Permis vélo que passent tous les CM2 chaque année. Seuls les bénéficiaires de cette attestation pourront pré-

tendre à utiliser les parkings et donc se rendre à l'école à vélo. Il est donc envisagé à l'avenir non seulement d'installer des parkings à vélos dans toutes les écoles mais également d'étendre l'APER au CM1 afin qu'ils puissent utiliser les parkings plus tôt. Affaire à suivre...



À TABLE

Le dîner : un moment clé de l'alimentation

Chez les enfants, la période des 3-11 ans est une phase de croissance et d'apprentissage intense. C'est la période où se fixent des repères qui resteront à l'âge adulte et c'est le bon moment pour leur apprendre le plaisir de manger au quotidien.

Comment structurer le dîner ?

- 1 portion de légumes : en crudités et/ou accompagnement du plat principal
- 1 ou 2 fois par jour, de la viande ou du poisson ou de l'œuf
- des féculents : pain complet, riz,

pommes de terre au four, pâtes, lentilles...

- 1 portion de produit laitier : du fromage, un yaourt, un fromage blanc...
- 1 fruit en dessert : en quartier, en compote...
- eau à volonté : c'est la boisson incontournable à table !

Lorsque le plat principal ne comprend pas de légumes, ils peuvent être proposés en entrée, en salade ou bien remplacés par un fruit supplémentaire.

L'importance du repas familial

Le repas familial, pris ensemble, joue un rôle de régulation. La famille peut exercer une grande influence sur l'équilibre et le comportement alimentaire des enfants. Le repas familial aide les enfants et adolescents à adopter une alimentation plus saine et plus variée. Une plus grande fréquence des repas familiaux est associée à une plus grande prise de fruits et légumes et de produits laitiers, et moins de fritures, de sucre et de boissons sucrées. Il est important de garder un minimum le rituel du repas, à la fois pour la séquence alimentaire et parce que manger ensemble, c'est aussi échanger et prendre du plaisir !

APRÈS L'ÉCOLE

Livrets TAP : pour mieux vous informer

À la demande des parents, nous avons réalisé et diffusé des livrets TAP (Temps d'Activités Périscolaires) décrivant les ateliers proposés dans l'école de votre enfant. Nous espérons qu'ils vous ont permis de mieux comprendre l'organisation des TAP. 350 ateliers sont ainsi expliqués pour vous permettre de mieux appréhender les enjeux éducatifs de ce dispositif. En découvrant ces activités, vous pourrez remarquer la complémentarité avec les programmes scolaires autour de la langue française, des langues étrangères, des sciences, de la culture, du sport, du vivre ensemble.

Afin de diversifier encore les contenus sur l'année 2016-2017, 4 nouveaux ateliers sont proposés à nos Gargeois : atelier sculpture, vélo, cinéma

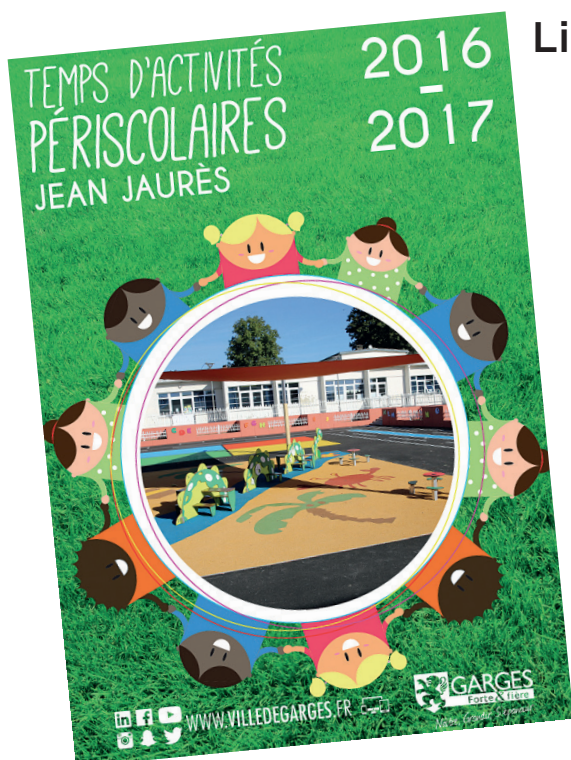


et tir à l'arc. Un TAP initiation au golf est également en préparation.

Le livret vous indique également le nom du responsable et du référent, n'hésitez pas à les rencontrer pour tous renseignements complémentaires.

+ d'infos :

téléchargez le livret TAP de votre école sur www.villedegarges.fr rubrique « Les temps d'activités périscolaires ».



ÇA S'EST PASSÉ DANS MA CLASSE

Plan Particulier de Mise en Sûreté: la mise en pratique

Fatma Bouzaïda est directrice de l'école élémentaire Jacques Prévert. Avec ses équipes, ainsi que les enfants de l'école, ils s'entraînent tout au long de l'année à réaliser des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté). Explications sur ce dispositif.



Parents d'élèves Infos: Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est exactement un PPMS?

FATMA BOUZAÏDA: Le PPMS ou « Plan Particulier de Mise en Sûreté » est un dispositif dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'école, afin d'assurer la sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement. Ce plan définit des lieux de confinement et des

conseils de gestion de crise, en attendant l'arrivée des secours. Suite aux attentats de 2015, le Ministère de l'Éducation Nationale a renforcé les consignes de sécurité à appliquer dans les établissements scolaires et a élargi le PPMS au risque « Intrusion ».

PEI: Y a-t-il des risques spécifiques identifiés à Garges et si oui, lesquels?

F. B.: Le PPMS est établi à partir de l'analyse des risques majeurs identifiés sur le territoire de la commune. À Garges, les risques identifiés sont les suivants: inondation, tempêtes, transport de marchandises dangereuses. Le risque « intrusion » n'est quant à lui spécifique à aucun territoire. La menace concerne tout le monde.

PEI: Vous avez fait en début d'année scolaire un exercice sur toute l'école lié à un risque très particulier: le risque d'intrusion dans l'école. Comment entraînez-vous les élèves à réagir?

F. B.: Le risque « intrusion » fait référence à la menace majeure d'attentats auquel notre pays est confronté. Pour entraîner nos élèves à réagir, nous avons réalisé, le 12 octobre dernier, un exercice PPMS lié à ce risque d'intru-

sion violente. Il a été préparé en amont avec les enseignants et les collègues directrices de maternelle 1 et 2. Tout le personnel a été sensibilisé et les consignes ont été dans l'ensemble bien suivies. Nous avons défini un signal d'alerte, les locaux dans lesquels les enfants peuvent se cacher/s'enfermer en cas d'attaque. On se barricade au moyen du mobilier scolaire, on ferme les portes, on éteint les lumières, on s'éloigne des ouvertures et on se cache en silence.

PEI: Et les parents dans tout ça? Au cas où l'un des risques arriverait sur l'une des écoles de la Ville, comment les parents sont-ils informés?

F. B.: Nous avons organisé dans toutes les écoles de Garges une réunion d'information relative au plan Vigipirate. Nous leur avons présenté lors de cette rencontre les outils suivants:

- « Le guide des parents » à télécharger
- La nouvelle affichette du Ministère de l'Éducation sur la sécurité des écoles, des collèges et des lycées, qui propose notamment de télécharger une application smartphone pour être prévenu en cas d'alerte.

AGENDA SCOLAIRE

VACANCES DE FÉVRIER

Du samedi 4 février au lundi 20 février 2017 *

ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES DE FÉVRIER

Les inscriptions auront lieu du jeudi 12 au jeudi 26 janvier 2017 inclus

LES ASSISES DE L'ÉDUCATION

La concertation des parents se déroulera les jeudis 8 décembre et 20 janvier à 18h au Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Entrée libre.

INSCRIPTION AUX TAP

Si votre enfant n'est pas inscrit et que vous souhaitez le faire bénéficier des TAP du lundi 20 février au vendredi 31 mars inclus, pensez bien à l'inscrire en mairie avant le jeudi 26 janvier 2017.

RÉUNION D'INFORMATION

« Destination vacances »: mardi 24 janvier, à 18h30 dans chaque centre social (organisation des futures vacances d'été).

SPECTACLES À L'ESPACE LINO VENTURA

4 fois 4: vendredi 27 janvier 20h30, cirque - danse
[tarif B: 13 €/8 €/6 €]

Les inséparables: mercredi 22 février 19h, théâtre
[Tarif C: 7 €/5,50 €/4 €]

Glace!: vendredi 3 mars 20h30, danse
[tarif B: 13 €/8 €/6 €]

*Reprise des cours



WWW.VILLEDEGARGES.FR

